

rapport censé être les conclusions de l'enquête sur la meunerie.

M. Knowles: Quelle est la date à laquelle le ministre considère avoir reçu le rapport définitif?

L'hon. M. Garson: J'y arriverai éventuellement. Il y a donc eu les modifications dont j'ai parlé. Nous avons eu, au cours du printemps et de l'été, d'autres entretiens portant sur le rapport. Je répète encore une fois que je n'ai jamais donné à entendre à M. McGregor qu'il devait modifier le rapport, atténuer certains faits, en faire ressortir d'autres, y ajouter quoi que ce soit, ou en retirer. Je ne lui ai formulé aucune observation en ce sens et j'ai eu bien soin de n'en formuler aucune que quelqu'un d'autre aurait pu lui transmettre. Je commençais à avoir quelque crainte au sujet du rapport.

M. Harkness: Et pour cause.

L'hon. M. Garson: Bien que désireux,—comme tout autre député l'aurait été à ma place, je crois,—de concilier de quelque façon les opinions contraires de ces hauts fonctionnaires, dans un rapport qui n'étalerait pas ce désaccord, je n'ai pas cherché à proposer, pour en arriver là, d'autre formule que le libre exercice, de la part de M. McGregor, de la discrétion absolue que lui confère la loi à l'égard de ce rapport.

M. Diefenbaker: A-t-il jamais proposé de publier le rapport?

L'hon. M. Garson: Évidemment. Je viens de dire à mon honorable ami que nous avions discuté cette question le 22 janvier. Je puis ajouter que bien que M. McGregor eût fait remarquer que nous avions dépassé le délai prévu pour la publication du rapport, le fait de ne pas l'avoir publié lui a au moins permis de continuer à le modifier.

M. Coldwell: Quand a-t-il modifié le rapport pour la dernière fois?

L'hon. M. Garson: Le 23 février 1949.

M. Knowles: Pendant que le Parlement siégeait?

L'hon. M. Garson: En effet.

M. Drew: C'était après le jugement sur le matériel dentaire, n'est-ce pas?

L'hon. M. Garson: Non, le jugement dans la cause portant sur les produits dentaires a été rendu le 28 février, et nous n'en avons entendu parler que quelques jours plus tard.

M. Diefenbaker: Dans ce cas, je demande au ministre...

Le très hon. M. Howe: Que dit l'honorable député?

[L'hon. M. Garson.]

M. Diefenbaker: Je ne me suis pas adressé au ministre du Commerce (M. Howe).

Le très hon. M. Howe: C'est moi qui dirige présentement la discussion. Quelle question l'honorable député voulait-il poser?

M. Diefenbaker: J'allais la poser mais le ministre du Commerce m'a interrompu, comme il avait interrompu mon honorable ami précédemment. Ma question porte sur l'explication que le ministre de la Justice (M. Garson) a donnée au sujet de la non publication du rapport, c'est-à-dire le résultat du procès concernant les produits dentaires dans l'Ontario. Pourquoi a-t-il donné cette explication, puisqu'un jugement avait alors été rendu dans cette cause?

L'hon. M. Garson: Si l'honorable député veut bien patienter, j'aborderai bientôt ce point. La question est loin d'être simple, et mon exposé se trouverait facilité si l'on ne me posait pas tant de questions.

M. Knowles: Ou des questions aussi embarrassantes.

M. Diefenbaker: Le ministre pourrait donner une meilleure explication.

L'hon. M. Garson: J'ai espéré jusqu'à la fin, peut-être à tort, que M. McGregor déciderait, sinon de consigner au rapport, du moins de faire paraître en appendice, un exposé des vues, diamétralement opposées aux siennes, des dirigeants de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, MM. Gordon et Taylor, afin de présenter un document énumérant en détail tous les faits se rattachant à la question traitée. Le dernier effort en vue de la conciliation de ces opinions a été tenté à une réunion de trois heures à mon bureau, le samedi 22 octobre. M. McGregor, M. Gordon et M. Taylor y étaient présents. On m'a informé il y a quelques jours qu'à la suite de cette réunion, M. Taylor,—je signale de nouveau qu'il agissait de sa propre initiative, sans la moindre intervention de ma part,—s'est rencontré avec M. McGregor, le 26 septembre, et l'a engagé à ajouter au rapport un appendice d'une page ou deux exposant clairement les judicieuses explications et les déclarations catégoriques fournies par M. Gordon à M. McGregor, à la réunion du 22 octobre.

On me dit que M. McGregor a hésité à accepter cette proposition, déclarant qu'il y songerait. Le samedi 29 octobre, il a téléphoné à M. Taylor pour l'informer qu'il n'était pas disposé à faire de changements ou à publier un appendice. Ce n'est qu'alors qu'il est devenu manifeste que M. McGregor ne voulait plus apporter aucune modification. J'ai donc déposé le rapport le lundi 7 novembre 1949.